

ASSEMBLÉE DU 23 MAI 2018

À 17 : 00 HEURES

- ORDRE DU JOUR -

N/D : 1-5-3/07

1. - **PRÉLIMINAIRES**

1.1 - Ouverture de la séance;

1.2 - Adoption de l'ordre du jour ;

1.3 - Adoption des procès-verbaux (25 avril et 10 mai 2018);

2. - **AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

2.1 - Avis de conformité :

2.1.1 Règlements d'urbanisme numéros 438-9 et 441-2 de la Ville de Repentigny;

- 2.2 - Plan d'action renouvelé 2018 – 2022 du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) :
- 2.3 - Dépôt des procès-verbaux des réunions du 12 décembre 2016 et 28 mars 2017 du Comité consultatif agricole;
- 3. - **ADMINISTRATION**
- 3.1 - Dépôt du rapport d'autorisation de dépenses et de paiement;
- 3.2 - Dépôt de l'état des résultats en date du 31 mars 2018;
- 3.3 - Délégation à l'assemblée des MRC de la FQM;
- 3.4 - Mandat d'accompagnement pour la réalisation des travaux sur le Cours d'eau Cabane ronde;
- 3.5 - Projet du Collège de L'Assomption dans le cadre du Fonds de développement des territoires
- 3.6 - Mandat d'accompagnement au Conseil de développement bioalimentaire de Lanaudière (CDBL);

4. - **AUTRES SUJETS**

4.1 - Table des préfets et élus de la Couronne Nord (TPÉCN) :

4.1.1 Autorisation de signatures pour l'entente inter-MRC;

4.2 - Adoption du Protocole local d'intervention d'urgence (PLIU) pour le territoire de la MRC de L'Assomption;

4.3 - Nomination de représentants :

4.3.1 Commission de développement économique;

4.3.2 Présidence du Comité consultatif agricole;

4.4 - Varia;

5. - Période de questions;

6. - Levée de l'assemblée.